

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU PAYS BEAUMONTOIS  
Maison de Pays  
24440 BEAUMONT DU PERIGORD

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU PAYS BEAUMONTOIS**

Nombre de Conseillers :  
En exercice : 30  
Présents : 29  
Votants : 28  
Pour : 28

L'an deux mille huit, le vingt Décembre, le Conseil de la COMMUNAUTE de COMMUNES du PAYS BEAUMONTOIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de BEAUMONT DU PGD, sous la Présidence de Maryse BALSE, Président.

Date de convocation : 12 Décembre 2008

**PRESENTS** : Annick CAROT, Florence MENUT, Michel MARCHAL, Pierre VALLERON, Gérard ROUSSELY, Marie-Thérèse MANGEOT, Jean-Marie SELOSSE, Rose-Marie ROUX, Michelle CABANE, Marylène BLANCHEZ, Isabelle LAAN, Jean-Luc HAVARD, Claude CHASTENET, Daniel SEGALA, Georges MEYRIGNAC, Odile DELCEL, Pierre BONAL, Maryline BOISSERIE, Alain MERCHADOU, Claude ISSARTIER, Daniel GRIMAL, Patricia PARRA, Eric VIERO, Jean-Pierre HEYRAUD, Annie CLAVEL, Maryse BALSE, Thierry PIMOUGUET, Michel LIGNAC.

**ABSENTS** : Dominique MORTEMOUSQUE, Viviane GRELETTY

**OBJET :**

**Renouvellement  
du contrat de travail  
de Mme GUIMBERTEAU Valérie**

Madame le Président rappelle que le contrat de travail de Madame Valérie Guimberteau qui intervient au restaurant scolaire de Naussannes, arrive à son terme le 31 décembre 2008. Elle propose un renouvellement de ce contrat pour une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **Accepte** le renouvellement du contrat de Madame Valérie Guimberteau, dans les mêmes fonctions, agent de service à temps non complet, mais avec une réduction du temps de travail (20.75 heures hebdomadaires), à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 pour une durée d'un an.
- **Autorise** le Président à signer tout document se rapportant à ce contrat.

Certifié exécutoire,  
Reçu en Sous-Préfecture  
le : 29 DEC. 2008

Publié ou notifié  
Le : - 5 JAN. 2009

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an sus dit,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme. Beaumont du Périgord, le 23 Décembre 2008.

Le Président,

Maryse BALSE

